



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : W594007804

<http://ehdf.fr>

Siret : 822 874 970 00038

Compte rendu du Comité Directeur - 10/12/25

Présent.e.s:

- TAHAR-CHAOUCH Fouzia
- FLAHAUT Jean-Jacques
- BLOT Philippe
- SAUVE Philippe
- SOUBIROU Oriane
- RENARD Stéphane
- HENNO Christophe
- SEYNAEVE Nicolas

Absent.e.s non représenté.e.s :

- ANDRAULT STAVRAKELIS Chloé

Ordre du jour

1. Présidence de la Ligue
2. Organisation du CoDir et du Bureau
3. Cooptation pour compléter le CoDir
4. Date et adj des 2 prochains CoDir
5. Questions diverses : PPR - Convention PJJ - AG du 07/03/26 - la finale de la coupe Loubatière - CFJ phase interdépartementale - bilan FDVA

Début de la réunion : 19h45

1. Présidence de la Ligue

Suite à la démission de Cédric Leroy, la vice-présidente Oriane ne souhaite pas reprendre la présidence de par des indisponibilités personnelles. Il est proposé que ce soit Philippe qui reprenne la présidence. Vote pour à l'unanimité.

Le Comité Directeur remercie Cédric Leroy d'avoir assuré la présidence de la Ligue durant ces derniers mois.

2. Organisation du CoDir et du Bureau

Nécessité de solliciter de nouvelles personnes pour renforcer le CoDir de la Ligue

Question sur le poste de secrétaire : Philippe va prendre des nouvelles de Chloé et voir ce qu'il en est, démissionnaire ou pas ? Actuellement indisponible, qui prend le rôle de secrétaire ? Il est proposé que Fouzia Tahar-Chaouch assume cette fonction. Vote pour à l'unanimité



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00038**

Pour rappel, l'une des missions importantes de secrétaire est de préparer la gestion administrative pour l'AG de la Ligue , vérifier le nombre de voix des clubs, les pouvoirs, etc.

Composition du Bureau

Président : Philippe Blot

Trésorier : Jean-Jacques Flahaut

Secrétaire : Fouzia Tahar-Chaouch

Le siège social de la Ligue est donc transféré à l'adresse personnelle du président (mais le changement officiel sous la présidence de Cédric n'avait pas été fait) : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/ligue-hauts-de-france-des-echecs-822874970>

Contact sera pris par le président auprès de la ffe et de la banque pour information de la composition de ce nouveau Bureau.

3. Cooptation pour compléter le CoDir

Cooptation pour compléter le Comité Directeur, Philippe se charge de contacter des personnes de la ZID Picardie en priorité et des femmes et de voir en fonction des retours des personnes.

4. Date et ODJ des 2 prochains CoDir

Prochains Comités Directeurs : 7 janvier puis 4 février ; exceptionnellement espacés d'un seul mois pour le début de saison et pour traiter les sujets qui devaient être traités ce jour.

Pour le mercredi 7 janvier 2026 avec l'ODJ :

- Les avancées de l'Equipe Jeunes Espoir Ligue avec la candidature des entraîneurs pour le moment 3 candidatures reçues
- Plan Performance Régional à finaliser et à avancer pour recruter et voir pour les financements
- Préparation de l'AG prévue 7 mars 2026 à préparer dès début février.

Pour le 4 février 2026 avec l'ODJ :

- Finales académique scolaire du mois des 18 et 25 mars... Equipes et établissements qualifiés ; lieux des finales académiques....
- Entraîneurs de la Ligue pour le CFJ, appel à candidature lancé, réponse avant le 31 janvier ; hébergement pour Albi trouvé.
- Préparation et convocation de l'AG qui devra partir début février 2026

5. Questions diverses :

PPR : un questionnaire à destination des jeunes participants au championnat de ligue par Zid est prévu afin de recenser les pratiques et besoin en termes d'entraînement et de motivation.



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : W594007804

<http://ehdf.fr>

Siret : 822 874 970 00038

Convention PJJ : une convention a donc été signée le 08 décembre 2025 entre la DIRGN-PJJ et la Ligue HDF des Echecs. Cette convention permet d'encadrer toute intervention et animation échiquéennes auprès des publics accompagnés par la PJJ sur le territoire régional. Une bonne occasion de toucher un public éloigné de notre discipline. La convention est disponible sur le [site de la Ligue](#) :

AG du 07/03/26 : La Ligue tient son AG annuelle alternativement en Zid NPC et en Zid PIC. La dernière AG du 22/03/2025 s'étant tenue à Armentières (59), la prochaine devrait donc se tenir en Picardie. Un appel à candidature des clubs en Zid Picardie pour accueillir cette AG le samedi 07 mars 2026 après-midi est donc lancé. Il faut une salle pouvant accueillir une soixantaine de personnes de 14h00 à 18h00 environ (avec, idéalement, écran et vidéoprojecteur, réfrigérateur)

Finale de la Coupe Loubatière : La Ligue monte un projet d'accueil de cette finale à Arras les 27 et 28 juin 2026. Maison Saint Vaast disponible aux dates de la finale mais pas de tarif pour le moment, en réflexion.

- hébergement possible repas sur place, en attente d'un devis précis
- ffe donne une aide financière de 3000 € environ qui couvrira le budget. la question est de savoir quel est le reste à charge de la Ligue.
- gestion d'une buvette par nos soins à la Maison Saint Vaast mais insuffisant pour faire entrer de l'argent
- demande de subvention auprès de la région Hauts-de-France et du Conseil départemental 62
- demande financière à la municipalité d'Arras
- cherche des partenariats privés

CLJ Phase Interdépartementale CFJ : chaque arbitre principal de ces Championnats de Ligue Jeunes par Zid transmettra à la Ligue les liste des qualifiés par catégories en Mixte et en Féminin dès la fin de ces championnats.

Bilan FDVA : la subvention 2024 de 2500 € utilisée pour le dernier séminaire des clubs en octobre 2025 doit être justifiée et ne l'est toujours pas. Jean Jacques et Philippe s'en chargent ensemble le 17 décembre.

Commission Technique Régionale : un webinaire sera organisé par la CTR à l'intention des clubs mi-janvier concernant la gestion et le bon déroulement des interclubs (arbitrage, capitanat, saisie des PV, pénalités éventuelles, questions/réponses...).

Budget 2026 : Dès le mois de mars il faudra se pencher sur les dossiers de subvention : ANS ; région...

Fouzia Tahar-Chaouch, Secrétaire

Philippe Blot, Président de Ligue